

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION DU SDIS REGIONAL DU NORD VAUDOIS
concernant
LE PREAVIS PR14.02CD
"COMPTES 2013"

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal,

Conformément au mandat qui nous a été confié, par l'association intercommunale SDIS régional du Nord vaudois, lors de l'Assemblée constitutive du 26 juin 2012 à Yvonand, les membres la commission de gestion soussignés de se sont réunis à deux reprises, soit :

1. le 19 mai 2014, au siège du SDIS Nord vaudois (sis rue de l'arsenal 8, 1400 Yverdon-les-Bains), en présence de Monsieur Jean-Daniel Carrard, Président du Comité de direction et le Lt-col Jean-Michel Benay, Commandant du SDIS Nord vaudois.
Lors de cette rencontre, MM Carrard et Benay nous ont apporté de nombreuses explications concernant les comptes 2013. Ces derniers nous ont également mis à disposition toutes les pièces justificatives concernant l'exercice 2013 du SDIS Nord vaudois.
2. le 27 mai 2014, à Suscévaz, afin d'établir le présent rapport.

Observation

La commission de gestion tient à faire part des remarques suivantes :

- la cotisation AVS (part employé et employeur) est prise en charge par le SDIS Nord vaudois sur initiative du CoDir. Les membres de la commission de gestion pensent que c'est une excellente chose, étant donné que la solde sapeur-pompier n'est déjà pas très élevée ;
- pour les prochains exercices comptables, la commission de gestion souhaite que les comptes avec des différences notoires par rapport au budget soient expliqués sur le préavis ;
- les charges effectives sont inférieures de CHF 123'000 par rapport au budget, soit moins 6.5%. Cette différence représente une économie de CHF 2.76 par habitant. La commission de gestion tient donc à remercier l'Etat-Major du SDIS ainsi que tous les intervenants concernés pour la bonne maîtrise des coûts, ce d'autant que l'élaboration du premier budget n'était pas chose facile.

Conclusion

La commission de gestion recommande au Conseil intercommunal de l'association du SDIS régional du Nord vaudois d'adopter le préavis PR14.02CD portant sur les comptes 2013.

POUR LA COMMISSION DE GESTION


Hervé Kemmling, Giez


Patrick Marrel, Ursins


Denis Payot, Corcelles-près-Concise


Nicolas Perret, Champvent


Pierre-André Tharin, Suscévaz